

Adresse du peuple de Mende (Lozère), lors de la séance du 22  
brumaire an III (12 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du peuple de Mende (Lozère), lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794). In: Archives  
Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794)  
Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 134-135;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18061\\_t1\\_0134\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18061_t1_0134_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

lorsqu'ils ont entendu votre adresse au peuple français inserée dans le n° 15 du Bulletin de Correspondance. Sa lecture, qui a eù lieu dans une assemblée de la commune, a été souvent interrompue par des applaudissements et des témoignages de la plus sincère allégresse, et par des cris souvent réitérés de vive la Convention nationale.

Ils ont vû avec la plus vive satisfaction qu'après avoir terasé les tirans et la tyrannie, vous voulés enfin détruire leur affreux système d'autant plus contraire aux progrès de la liberté, qu'il avoit comprimé l'énergie de ses plus chauds défenseurs; tel est votre dessein bien manifesté, citoyens representants, vous l'executerés avec cette grandeur d'ame que vous inspire le desir de faire le bonheur du peuple.

A ce système affreux de sang qui a si justement merité l'horreur des véritables français, vous ferés succéder le regne de la justice et de la vertu.

Les dominateurs, les factieux et les fripons seront anéantis et l'homme vertueux pourra avec confiance et sous l'autorité seule des loix se rejouir des heureux bienfaits de la plus étonnante des révolutions.

Nous jurons, oui, Citoyens Legislateurs, nous jurons de rester inviolablement attachés à la Convention nationale et à ses principes; et de combattre jusques à la mort, l'audacieux qui voudroient y porter la moindre atteinte.

Tels sont les sentiments qui animent les habitants de cette commune.

Vive la Republique une et indivisible.

Vive la Convention nationale.

GEORGES, *agent national*,  
REGUIS, *secrétaire greffier*  
et dix autres signatures  
d'officiers municipaux.

## h

[*Les citoyens de la commune de Bar-sur-Ornain, réunis en société populaire, à la Convention nationale, le 12 brumaire an III*] (12)

Législateurs,

L'énergie de la vertu fut trop longtems comprimée sous la verge de la terreur : trop longtems d'ambitieux dominateurs, conduits par le fil de l'intrigue et de l'imposture ont voulu usurper tous les pouvoirs. Le peuple, dont ils tentèrent d'altérer le caractère en abusant de sa bonté, éclairé du flambeau de ses fidèles representants, a vu l'abyrne qu'ils avaient creusé sous ses pas et l'apparition de la justice l'a rendu à ses premiers sentimens.

La queue de Robespierre, en sillonnant quelques contrées de la france, n'avait pas épargné la société *jacobite et montagnarde* de Bar : elle y avait secoué des flammes homicides. Les

*incendiaires* nous avaient représenté la République comme un sultan entouré de chaines, de prisons et d'échaffauds. Charles Delacroix est venu nous a pénétré comme une mère bienfaisante et sensible et la société régénérée par ses soins a pris une face plus riante : les coeurs se sont dilatés à son abord, l'intrigue est rentrée dans le néant et la justice et la vérité sont à l'ordre du jour.

Que la République heureuse et triomphante reprenne dans le calme majestueux qui peut la conduire au port! Votre décret du vingt cinq vendémiaire nous en offre le présage : en rappelant les sociétés à leur institution démocratique vous les rattacher au faisceau de l'unité; et nous commençons à sentir tous nos droits puisque nous avons celui d'emettre individuellement notre vœu qu'une poignée d'intrigans avait osé nous arracher en y substituant leur volonté subversive.

Vive la justice! vive la Convention nationale.

Suivent 82 signatures.

## i

[*Le peuple de Mende assemblé au temple de l'Être suprême à la Convention nationale, le troisième decadi de vendémiaire an III*] (13)

C'est dans l'ivresse de l'enthousiasme que nous inspiroit la fête du peuple français; c'est après avoir célébré ses victoires couronnées par l'expulsion totale des esclaves qui souilloient depuis trop longtems le sol de la liberté, que nous avons applaudi à vôte nouveau triomphe sur des ennemis plus dangereux encore. Nous avons entendu, admiré, beni pour la seconde fois votre adresse au peuple françois. Nous n'avons jamais dévié des principes sacrés qu'elle proclame. Nous n'avons jamais méconnu les vérités éternelles quelle consacre. Convaincus que le salut du peuple répose uniquement sur l'unité et l'indivisibilité de la République, nous n'avons pas même soupçonné qu'il peut jamais s'élever des voix qui voulussent couvrir la vôtre; Et nous pensons que ces ambitieux, ces intrigans, ces agitateurs que l'opinion égarée ou séduite transforme en géans, ne sont auprès de vous que des pigmés que votre souffle renversera. Votre adresse est pour nous l'évangile de la paix, de la concorde et de la félicité; elle est le coup de mort pour les ennemis de la chose publique, nous l'opposerons sans cesse aux détracteurs perfides de vos sublimes traveaux : elle sera notre egide contre leurs trames criminelles, nous y trouverons les armes de la raison pour convaincre et ramener les citoyens qu'ils egarent : nous y puiserons ce courage republicain qui fait compter pour rien tous les dangers quand la patrie est menacée; rangés sous la bannière conventionnelle, nous ne ver-

(12) C 326, pl. 1416, p. 2. M.U., n° 1340, mention.

(13) C 326, pl. 1415, p. 26.

rons que vous, nous n'écouterons que vous et s'il le faut, nous mourrons pour vous.

*Suivent 90 signatures.*

**j**

[*La commune de Vitteaux à la Convention nationale, le 7 brumaire an III*] (14)

Liberté, Égalité.

Graces immortelles vous soient rendues, pères de la patrie, pour la fermeté et l'énergie avec les quelles vous avez terrassé les modernes tyrans qui vouloient établir sur les débris du trône un despotisme plus affreux et plus sanglant que celui que nous avions renversé; il vous reste encore bien des factions à anéantir, votre adresse au peuple nous assure que vous ne ferez grace à aucune; nous l'avons couverte d'applaudissements, cette adresse où vous exprimez d'une manière si énergique, votre amour pour nous, votre haine pour nos oppresseurs; elle vous méritera les bénédictions de tous les français; car ils ne le sont pas les barbares dont les ames ne s'épanouissent pas aux idées consolantes de probité, de vertu, et d'humanité qui vont désormais gouverner la République: La justice remplace donc enfin cette terreur qui nous comprimoit depuis si longtemps; notre voeu le plus cher est rempli.

Restez au poste où vous remplissez si dignement les augustes fonctions qui vous ont été confiées; et nous fidels à nos engagements, nous vous serons toujours unis, la Convention sera toujours notre seul point de ralliement, nous jurons de ne reconnoître jamais qu'elle et nous ne cesserons de répéter. Vive la République, vive la Convention, et rien que la Convention.

BORDOTLIGEREL, *président*  
et 72 autres signatures.

**k**

[*Le conseil général de la commune de Saint-Fargeau à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (15)

Législateurs,

Le conseil général de cette commune à proclamé votre adresse au peuple français; nos concitoyens l'ont entendüs avec enthousiasme, ils ont manifestés la plus vive reconnaissance par les acclamations reitérés de vive la République, vive la Convention.

Représentants, nous vous rendons grâce d'avoir détruit ce sisthème de terreur qui comprimoit les âmes, faisoit le bien des agita-

teurs, ruinoit la République et facilitoit les projets de nos ennemis.

Restés fermes au poste important qui vous est confié, faites taire la malveillance qui à le patriotisme sur les lèvres, et la contre-révolution dans le coeur.

Nous ne reconnoissons que vous pour centre unique du pouvoir, et comptez sur les bras de nos concitoyens pour le faire connaitre et respecter; comptez egallement sur nos efforts pour maintenir le calme dont nous avons toujours jöuis par notre soumission et notre respect pour vos sages lois.

Vive la République, vive la Convention.  
Salut et fraternité.

CAREAU, *maire*, DHUMIEZ, *agent national*,  
FRANY, VEEÉ, COULLOY, *officiers municipaux*.

**l**

[*Le conseil général épuré de Poligny à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (16)

Liberté, Égalité

Citoyens Representans,

Nous avons lu dans les assemblées de la commune et les jours décadaires, votre adresse aux français; vous avez voulu montrer à notre raison des vérités salutaires et echauffer notre coeur de l'amour de la patrie; votre intention bienfaisante est remplie.

Votre adresse nous à éclairé sur les dangers qui menacent la liberté publique et sur les moyens de les ecarter.

Elle nous à convaincu que la puissance des français est établie sur leur union entr'eux et leur ralliement en masse à la Convention nationale; que le mouvement général qui fut nécessaire pour fonder la Revolution, seroit bientôt destructeur de son ouvrage, s'il étoit prolongé: que la liberté qui nous à délivré de tant d'abus oppresseurs, et l'égalité dont la jouissance nous est devenue nécessaire, ne peuvent être maintenus que dans le calme des passions turbulentes et par le regne des loix.

Nous y avons reconnu que la Convention nationale veut fortement et uniquement le bonheur du peuple et l'assurer par l'organisation d'un gouvernement, qui aura toute l'énergie qu'exigent les circonstances, qui sera juste sans cruauté et humain sans foiblesse.

Enfin elle nous designe ceux qui ont usurpés l'opinion publique sous des dehors trompeurs, et ceux qui meritent la confiance du peuple par la pureté de leurs moeurs, leur travaux civiques et leur modestie.

Ainsi que le fanal qui marque les ecueils et trace aux vaisseaux avec evidence et sureté le chemin du port, nous presenterons sans cesse a nos concitoyens les principes de cette adresse

(14) C 326, pl. 1416, p. 36.

(15) C 324, pl. 1396, p. 23.

(16) C 324, pl. 1396, p. 28.